

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 28/09/2010

Réception par le Prefet : 28/09/2010

Publication : 01/10/2010



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2010-11-2-6

Séance du vendredi 24 septembre 2010

DISPOSITIF EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET DES CHAMBRES D'HOTES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération N° CG-2009-5-2-2 du 10 décembre 2009 relative aux interventions du Département en faveur du tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- donne son accord sur l'attribution de subventions au titre du nouveau et de l'ancien dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon le tableau joint en annexe au rapport, pour un montant total de 69 328 € ;
- précise que les crédits seront prélevés sur le chapitre 204, fonction 94, nature 2042, programme F241 du budget départemental.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Nouveau dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes

Nom et adresse du propriétaire	Nature de l'équipement	Label	Nombre	Montant subventionnable	Taux	Aide du Département
M. Eric KIENZT 5, rue Saint-Bernard 68480 FERRETTE	Création de 2 meublés de tourisme à FERRETTE	Clévacances	2	70 000 €	20%	14 000,00 € (plafond)
M. Raoul BAUMANN 232 Pairis 68370 ORBEY	Modernisation d'un meublé de tourisme à ORBEY	Clévacances	1	29 919 €	20%	5 000,00 € (plafond)
M. Paul-André GRAFF 131, chemin de la Mittelharth 68000 COLMAR	Modernisation d'un meublé de tourisme à COLMAR	Clévacances	1	10 469 €	20%	2 094,00 €
Mme Annie QUERTIER 1, rue du Ruisseau 68130 SCHWOBEN	Création d'un meublé de tourisme à SCHWOBEN	Gîtes de France	1	106 718 €	20%	7 000,00 € (plafond)
M. Maurice GAERTNER 7, rue du Mourier 68770 AMMERSCHWIHR	Modernisation d'un meublé de tourisme à ORBEY-TANNACH	Gîtes de France	1	48 833 €	20%	5 000,00 € (plafond)
M. François TREIBER 7, chemin de la Schwyz 68590 THANNENKIRCH	Modernisation d'un meublé de tourisme à THANNENKIRCH	Gîtes de France	1	12 297 €	20%	2 459,00 €
M. Eric FRATTINGER 30, rue Curiale 68800 TAHNN	Modernisation d'un meublé de tourisme à WILLER-SUR-THUR	Gîtes de France	1	28 632 €	20%	5 000,00 € (plafond)
M. André SCHWINDENHAMMER 24, rue du Maréchal Foch 68040 INGERSHEIM	Création d'un meublé de tourisme à INGERSHEIM	Gîtes de France	1	15 660 €	20%	3 132,00 €
M. Robert WEIGEL 166, rue Rimbuhl 68160 LINTHAL	Modernisation d'un meublé de tourisme à LINTHAL	Gîtes de France	1	25 000 €	20%	5 000,00 € (plafond)
M. Sylvain ICHTERTZ 43, route de Colmar 68150 OSTHEIM	Création de 3 chambres d'hôtes à OSTHEIM	Gîtes de France	3	85 925 €	20%	9 000,00 € (plafond)
Mme Christiane SCHIELE 60, Basse Baroche 68910 LABAROCHE	Modernisation de 4 chambres d'hôtes à LABAROCHE	Gîtes de France	4	30 450 €	20%	6 090,00 €
Sàrl Rémy ADAM 8, rue du Lieutenant Louis Mourier 68770 AMMERSCHWIHR	Création de 4 chambres d'hôtes à AMMERSCHWIHR	Gîtes de France	4	74 319 €	5 % majoration Label "tourisme et handicap"	3 000 € (plafond) subvention complémentaire
			21	538 222 €		66 775,00 €

Ancien dispositif en faveur de l'accueil et l'animation en milieu rural

Mme Marie-Ange DUCHENE 28, rue Raoul Lang 68560 HIRSINGUE	Création de 3 chambres d'hôtes à SCHWOBEN	Gîtes de France	3	60 758 €	20%	2 553,00 € (plafond)
--	---	-----------------	---	----------	-----	--------------------------------

TOTAL 69 328,00 €